

Compte-rendu du Conseil d'École du jeudi 11 mars 2021

Le Conseil d'École s'est réuni le jeudi 11 mars à 18h30, en distanciel, avec M. POUPON (Maire), Mme ABIVEN (Adjointe aux affaires scolaires), M. GAUDIN (DDEN), Claudine AUTRET (employée communale), les enseignants et les parents d'élèves élus.

1- Budget primitif :

Voici le détail des demandes adressées au Conseil Municipal par le Conseil des Maîtres avant le vote du budget :

* **Fonctionnement** (fournitures diverses, ...) : **14 500 €** demandés (comme l'an dernier)

* **Investissement** : Environ **1200 €** demandés sans compter les travaux non chiffrés (main d'oeuvre confection de meubles,...)

Ont été demandés : des rideaux occultants en CM2 et dans la salle de motricité pour améliorer le confort de la sieste des MS, des aménagements de placards muraux en CE2 et PS, des tables d'élèves, une plastifieuse et un meuble à cases pour le CE1.

* **Subventions diverses** :

Transports divers : **1500 €** (le voyage des CM1-CM2 et la formation des CM2 aux premiers secours par la Croix-Rouge ne pouvant se dérouler cette année en raison de la pandémie).

* **Plan Numérique de Relance** :

En complément du budget, un dossier pour compléter l'équipement informatique de l'école a été instruit par M. Le Caharec, 1^{er} adjoint, en fonction des besoins recensés auprès des enseignants.

Le montant global des demandes est de : **8200 €** (dont 5600 pourraient être pris en charge par l'Education Nationale).

Le matériel requis est le suivant : 7 ordinateurs portables, 7 robots, 2 caméras de table, 5 tablettes ainsi que des abonnements à des services en ligne.

2- Protocole Sanitaire :

Un nouveau protocole a été mis en place depuis le 2 février dernier pour gérer au mieux l'évolution de la situation sanitaire. Les salles de classe sont désormais aérées toutes les heures et également avant et après la présence des enfants dans celles-ci.

A la cantine, une distanciation de 2 mètres est réalisée entre les tables des différents groupes. De ce fait, les TPS/PS déjeunent maintenant dans la garderie.

Depuis le 8 mars, une personne a été embauchée pour augmenter les effectifs des personnels nécessaires à l'encadrement des groupes dans les nouveaux lieux attribués, il s'agit de **Laura BATHUEL**, qui s'occupe plus particulièrement des TPS/PS avec Eminé.

De ce fait, le personnel de surveillance de la cour sera stabilisé pour permettre de gérer au mieux les conflits qui ont eu tendance à se développer avant les vacances, du fait de la présence des nombreux bénévoles qui se sont succédés pour assurer les permanences. Un grand merci à eux, ce qui nous a permis de répondre rapidement aux nouvelles exigences sanitaires.

A la garderie, le brassage entre classes continue d'être évité comme dans les autres lieux de vie de l'école. Les élèves de maternelle se rendent toujours, le matin, dans la salle de motricité de l'école sous la surveillance d'un agent. Ils y restent jusqu'à 8h50.

De même, le soir, ils y prennent leur goûter et s'y amusent jusqu'à 18h avant de regagner la garderie. Les élèves de cycle 3 utilisent l'espace partagé/coin calme et ceux du cycle 2, l'espace garderie.

3- Présentation du Projet d'école 2020-2025 :

Après évaluation du précédent projet, il nous est apparu que l'objectif "Contribuer à l'égalité de tous les élèves grâce à la diversité culturelle et artistique" n'avait été que partiellement atteint.

Nous avons donc décidé d'en faire l'enjeu collectif du futur projet 2020-2025.

Deux actions ont été définies pour le moment :

1- Diversifier et enrichir les contenus d'activités artistiques et culturelles, avec création d'un portfolio, qui passera de classe en classe pour assurer une continuité et qui sera complété annuellement, permettant ainsi de ne pas réitérer plusieurs fois les mêmes activités.

2- Permettre à l'ensemble des élèves de disposer d'une proposition d'activités de qualité en s'appuyant sur le réseau socioculturel présent dans l'environnement de l'école, en programmant en concertation des visites ou expositions afin qu'en CM2, tous les sites culturels ou presque de la région puissent être étudiés.

4- PPMS Risques Majeurs :

L'exercice prévu se déroulera, en principe, en avril ou mai, la date restant à définir.

Le signal utilisé sera une corne de supporter (à air, sans réserve de gaz) dont chaque classe dispose déjà, ainsi qu'à la cantine et à la garderie, l'idée étant de relayer le signal dès qu'on l'entend et ceci afin que tous les élèves et personnels présents se confinent le plus rapidement possible. Les élèves seront rassemblés dans les zones retenues pour cet exercice, à savoir **la cantine des petits** pour les CM1 et CM2, **le couloir et la salle des maîtres** pour les CP, CE1 et CE2, **le hall** pour les 3 classes maternelles.

Le risque retenu sera le risque "Tempête" et des essais de talkies-walkies seront réalisés avant.

Une information aux parents sera effectuée avant cet exercice.

5- Questions diverses :

* Au dernier conseil de novembre avait été évoquée une demande de certains parents d'élèves pour une ouverture de la garderie à 7h15 au lieu de 7h30. Un questionnaire sera distribué aux familles avant les vacances de printemps pour évaluer les besoins en ce sens.

* L'idée d'un petit déjeuner fourni par la municipalité dans le cadre de la garderie avait été également soulevée mais les élus n'ont pas retenu cette proposition, car trop contraignante.

* M. Poupon propose aux enseignants de réfléchir sur des idées ou actions à mener à l'occasion du passage du Tour de France dans notre commune le samedi 26 juin prochain.

Prochain Conseil d'École : Jeudi 24 juin 2021